

Une Voie vers l'Ecoute

Président

Dr Pierre Liard

Vice-Présidente

Yolande Bosshard

Membres du Comité

Me Valérie Carla Marti

Yves de Matteis

Andrea Teano

Assistants sociaux

Alije Fazliu

Tania Moya Ramirez

Alantu Lescure

Conseillère en aide auditive

Marylise Pesenti

Coordinatrice

Françoise Perdichizzi-Reyes

EMS : ne pas oublier la malentendance

En Suisse, les personnes sourdes et malentendantes disposent très souvent d'un appareillage acoustique permettant de pallier, dans une mesure variable, leur déficit auditif. Ces appareils sont d'un entretien relativement simple, surtout si la surdité ancienne a amené une familiarité avec ces technologies. Ils peuvent cependant poser un problème à des personnes dont le niveau d'autonomie est ou devient insuffisant. Cette dernière catégorie se rencontre, notamment, dans l'un des 54 établissements médico-sociaux (EMS) que compte le canton de Genève.

C'est là que se noue le problème : les EMS sont à l'intersection entre une population vieillissante, en manque d'autonomie, et pour qui la malentendance est souvent une réalité nouvelle. Ces deux vulnérabilités s'additionnent et peuvent malheureusement provoquer des situations d'isolement sensoriel. Hélas, le cas s'est présenté plus d'une fois, ainsi que nous avons pu l'apprendre par des témoignages qui nous ont été rapportés par des membres de notre association. Ajoutons que l'isolement sensoriel lui-même n'est pas sans conséquence sur l'évolution de certaines pathologies mentales.

Voilà pourquoi l'Association Genevoise des Malentendants (AGM) veut attirer l'attention du public et des autorités sur la question de l'audition et des technologies afférentes dans les EMS. Il est nécessaire à nos yeux de sensibiliser le personnel soignant et les familles aux méthodes d'entretien des prothèses acoustiques – vérifier la bonne insertion de l'appareil, changer une pile, etc.

C'est un aspect technique du soin à la personne qui peut facilement se perdre dans la masse des difficultés qu'affrontent les pensionnaires et leurs proches lors de l'entrée dans cette nouvelle étape de la vie. Mais pour autant, nous voulons insister sur son importance. Car il serait trop cruel d'ajouter, à toutes les épreuves du parcours de vie, l'épreuve de l'isolement sensoriel à des personnes qui, parfois, n'ont plus les moyens de l'identifier et de le signaler.

Au nom du Comité de l'AGM